



TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

BO - HOV

Préparation à l'habilitation de niveau BO et/ou HO selon la norme NF C 18-510

DURÉE

1 jour - 7 heures : exécutant non électricien
1,5 jour - 10,5 heures : chargé de chantier
Recyclage : 1 jour - 7 heures

PUBLIC

Peintre, maçon, personnel d'entretien, élagueur, travaux du BTP, ... Toute personne intervenant à proximité ou dans l'environnement d'installations électriques.

PRÉ-REQUIS

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

3 ans (cf. INRS)

VALIDATION DES ACQUIS

QCM, attestation de formation, titre d'habilitation pré-rempli.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation PowerPoint, armoire électrique, livret de formation, matériel électrique.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4544-9 du Code du Travail,
NF C 18-510.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître les dangers de l'électricité, connaître les distances et les zones d'environnement. Connaître les limites des opérations d'ordre non électrique. Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.

Chef de chantier : savoir baliser la zone de travail et surveiller le personnel sous ses ordres dans un environnement électrique.

CONTENU

Théorie :

1. Tronc commun (Selon NF C 18-510)

- ⇒ Cadre réglementaire et responsabilités ;
- ⇒ Les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- ⇒ Les effets du courant électrique sur le corps humain ;
- ⇒ Les noms et les limites des différents domaines de tension ;
- ⇒ Les zones d'environnement et donner leurs limites ;
- ⇒ Le principe d'une habilitation, la définition des symboles d'habilitation ;
- ⇒ Les prescriptions associées aux zones de travail ;
- ⇒ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- ⇒ La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2. Module Exécutant de Travaux d'ordre non électrique (BO, HO, HOV)

- ⇒ Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux :
 - Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction,
 - Identifier les acteurs concernés.
- ⇒ Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdiction, zone de travail ...) :
 - Appliquer les prescriptions de cette habilitation,
 - Définir et mettre en place la zone de travail,
 - Faire appliquer les instructions de sécurité,
 - Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique,
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Pratique :

- ⇒ Exercices pratiques et mises en situation.

Réf formation : ELEC01-NEL